

## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

4 Avril 2011 - Michelbach le Haut

Sous la présidence de Monsieur Denis Wiederkehr

### Membres présents:

- OTT Danièle, Leymen
- WOHLFARTH Denise, Michelbach-le-Bas
- SCHMITT Fernand, Wentzwiller
- BUBENDORFF Catherine, Ranspach le Haut
- CHENUT Emmanuel, Ranspach le Haut
- MULLER Hubert, Liebenswiller
- FELZHALB Bernard, Liebenswiller
- HATTSTADT Viviane, Neuwiller
- GROELLY Caroline, Neuwiller
- OSER Patrick, Leymen
- BAUMGARTNER Paul, Wentzwiller
- ROHMER Cathy, Hagenthal-le-Haut
- PFENDLER Pierre, Hagenthal le Haut
- ROTH Fernand, Attenschwiller
- WEIDER Fabien, Michelbach le Bas
- MERTZ Véronique, Knoeringue
- UEBERSCHLAG André, Knoeringue
- KEMPF Christine, Ranspach-le-Bas
- RUNSER Monique, Folgensbourg
- BILLIG Jean-Paul, Folgensbourg
- LATSCHA Martine, Michelbach le Haut
- WOLGENSINGER André, Michelbach-le-Haut
- WIEDERKEHR Denis, Attenschwiller

**Assistent** :Frédérique Miesch, Anne HOFFER, CHEA Catherine - Agents de développement

**Secrétaire de Séance** : Bubendorff Catherine

Monsieur Wolgensinger souhaite la bienvenue à l'assemblée. Comme de tradition, la commune offrira le verre de l'amitié à l'issue de la séance.

Monsieur le Président remercie les membres de leur présence, il demande l'autorisation de procéder à des modifications de l'ordre du jour : Retrait du point sur les sentiers de découverte - ajout d'un point concernant la demande de subvention de la Maison de l'emploi pour la période 2011 et la liste des marchés conclus par la collectivité pour l'année 2010. Ces modifications sont acceptées.

### 2011.23 Programme Gerplan 2011

*Catherine Chea expose rapidement les actions prévues dans le cadre du Gerplan 2011. Elle rappelle que toutes les communes ont été sollicitées pour faire part de leurs éventuels projets. Ranspach le Bas souhaite réaliser un bassin de stockage des eaux, Michelbach le Bas envisage différentes plantations de fruitiers.*

*Monsieur Oser regrette qu'il n'y ait pas d'aide pour les sorties d'exploitation car il a pris des renseignements auprès de la Chambre d'agriculture qui a affirmé que le CG n'attribue des aides que pour les zones de montagne. Mme OTT confirme que la CCPS a été destinataire d'un courrier acceptant l'intégration paysagère. Les services se renseigneront.*

**Renseignements pris** : Des subventions pour les sorties d'exploitation sont possibles si le territoire est couvert par un Gerplan.

**Vu** la signature du contrat GERPLAN avec le Conseil Général le 9 février 2011

**Vu** la nécessité d'approuver chaque année un programme GERPLAN annuel dans le cadre de ce contrat pour pouvoir bénéficier de subventions départementales

**Vu** les réponses des communes et des différents maîtres d'ouvrage potentiels à l'appel à projet GERPLAN 2011

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**VALIDE** le programme GERPLAN 2011, ci-annexé

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

## 2011.24 Avenant N°1 au marché de création-rénovation des sites de déchets verts : Entreprise Wünschel

Mme Ott précise que lors de la réalisation des travaux, il a été pris la décision d'agrandir le site en superficie et de prévoir la création d'une deuxième ouverture pour éviter des manœuvres de véhicules. Compte tenu de ces aménagements, le transit de véhicules devrait se faire aisément et nous ne devrions pas avoir de dommages sur les clôtures.

Vu le marché de rénovation/création de plates-formes de dépôt de déchets verts (lot 2 : pose de clôtures et portails)

Vu la décision de mettre un deuxième portail sur la plate-forme de dépôt de déchets verts à Leymen (tranche ferme) et en conséquent l'augmentation du détail des prix

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité,

**APPROUVE** la signature de l'avenant n°1 au marché de rénovation/création de plates-formes de dépôt de déchets verts pour le lot (pose de clôtures et portails) avec l'entreprise Grillages Wünschel SARL, domiciliée au 2 rue du maréchal Foch à CHATENOIS (67730) pour un montant de 1 196.84€ HT (soit 20.09% de plus pour la tranche ferme). Le marché initial de 5 957 € HT passe donc, après avenant N°1 à 7 153.84 € HT

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

## 2011.25 Réductions - budget annexe OM

### 1. Ordures Commerciales

**OUI** les explications de Mme CHEA Catherine, quant aux réductions à accorder

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité

**DECIDE** d'accorder les réductions Ordures commerciales suivantes :

NOM	ADRESSE	CP	COMMUNE	N° titre	REDUCTION	CAUSE
Sarl top immo	20 rue des Landes	68220	Neuwiller	2009	60.00 €	transfert sarl sur Hégenheim

**CHARGE** le Président de régler toutes modalités nécessaires

### 2. Ordures Ménagères

**OUI** les explications de Mme CHEA Catherine, quant aux réductions à accorder

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité

**DECIDE** d'accorder les réductions Ordures ménagères suivantes :

#### Leymen

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	COMMUNE	N° TITRE	REDUCTION	CAUSE
KUNZ	Hans	13 rue de la scierie	68220	LEYMEN	121/2010	147.60 €	Départ en novembre 2009
KUNZ	Hans	13 rue de la scierie	68220	LEYMEN	27/2010	147.60 €	Départ en novembre 2009
ANGLY	Marcel	16b rue de Hagenthal	68220	LEYMEN	121/2010	108.30 €	Facture adressée au syndic
ANGLY	Marcel	16b rue de Hagenthal	68220	LEYMEN	27/2010	54.15 €	Facture adressée au syndic
WELTY	Maryline	35 rue de Hagenthal	68220	LEYMEN	121/2010	108.30 €	Facture adressée au propriétaire
ALBERT	Stéphane	1 rue de la Vallée	68220	LEYMEN	121/2010	15.87 €	Départ en décembre 2010
NIEDERMANN	Erika	25 Steinenring	4551	BASEL	121/10	52.40 €	N'utilise pas le service maison secondaire

**634.22 €**

#### Folgensbourg

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	COMMUNE	N° TITRE	REDUCTION	CAUSE
BERND	Weise	18 rue de Ferrette	68220	Folgensbourg	121/2010	95.20 €	Départ le 30/06/2010

#### Wentzwiller

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	COMMUNE	N° TITRE	REDUCTION	CAUSE
GASSER	Martin	6 rue de Saint Louis	68220	WENTZWILLER	2009	69.00 €	Décédé en juillet

**CHARGE** le Président de régler toutes modalités nécessaires

## 2011.26 Admission en non valeur – budget annexe OM

VU la demande de Madame le Percepteur d'accepter en non valeur certaines sommes sur le budget annexe ordures ménagères

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

**DECIDE** d'accepter l'admission en non valeur des sommes suivantes :

### Exercice 2008

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	COMMUNE	N° titre	REDUCTION	CAUSE
COMARI DIFFUSION	13 rue Michelet	68220	ATTENSCHWILLER	2008	60.00 €	PV carence

**CHARGE** Monsieur le Président de régler les formalités nécessaires et de signer toutes pièces utiles

## 2011.27 Versement d'une subvention d'équipement pour le projet touristique des 3 châteaux du Jura Alsacien

Il est expliqué que depuis quelques mois, des réunions se tiennent à l'initiative de l'Office de Tourisme du Sundgau pour travailler sur un projet de mise en valeur et de commercialisation de séjour autour des 3 châteaux du Jura Alsacien : Morimont, Ferrette et Landskron.

Le projet est bien avancé et la collaboration avec les acteurs de l'Office de Tourisme du Sundgau se révèle très enrichissante pour le développement touristique de notre territoire.

Le projet ainsi élaboré consiste en un balisage d'un sentier reliant les 3 châteaux du Jura Alsacien, la pose de plaques d'information murale sur les sites, de tables d'orientation, l'édition d'un topoguide et de brochures de promotion de ce sentier.

Au total, le projet se chiffre à 73 500 € TTC. Des participations sont attendues du Conseil Général, Leader, Région Alsace. Le projet sera porté par la Communauté de Communes du Jura Alsacien.

Vu l'intérêt intercommunautaire de ce projet,

Vu l'investissement réalisé pour la mise en valeur et la promotion du Château du Landskron, il est proposé que la Communauté de Communes Porte du Sundgau apporte son soutien à ce projet en versant une subvention d'équipement de 5 000 € à la Comcom du Jura Alsacien

*Mme Ott précise que la collaboration avec le personnel de l'Office de Tourisme se passe très bien et qu'on sent une réelle motivation à faire avancer une dynamique touristique. Le projet passe avant les adhésions et, la participation au financement :*

*Par ailleurs, Mme Ott précise que malgré de nombreuses relances, les services de l'Office de Tourisme des 3 Frontières n'ont jamais communiqué le RIB pour qu'il soit versé les 1290 € que le conseil communautaire de la Porte du Sundgau avait actés pour la cotisation 2010.*

*Le conseil communautaire est d'accord sur la proposition de se tourner vers « l'arrière Pays » qui a plus d'affinités, de similitudes avec le territoire de la Porte du Sundgau.*

*Mme Ott prendra prochainement contact avec l'office de tourisme du Sundgau pour envisager les modalités de collaboration et Monsieur Kielwasser, président de l'office de tourisme des 3 frontières sera informé de notre décision de nous rapprocher vers le Sundgau.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme Ott s'abstenant

**DECIDE** de verser une subvention d'équipement de 5 000 € à la communauté de communes du Jura Alsacien qui assure la maîtrise d'ouvrage de ce projet intercommunautaire « Circuit des Trois Châteaux du Jura Alsacien »

**PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2011

**PRECISE** que le versement de la subvention se fera sur présentation du justificatif de l'investissement

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

## 2011.28 Versement d'une subvention d'équipement pour le château du Landskron

Melle Miesch expose que l'association Pro Landskron a saisi la Porte du Sundgau d'un projet d'équipement. Ce projet consiste en l'acquisition de toiles pour couvrir l'enceinte du château et la cour en vue de permettre l'accueil de manifestations et d'événements, et cela quelque soit le temps.

Cet équipement servira à l'occasion des Estivales du Landskron mais aussi lors d'autres fêtes culturelles ou manifestations qui seraient amenées à être réalisées dans l'enceinte. Il s'agit d'un équipement en vue de développer les animations sur ce site afin que ce château vive pleinement.

Le projet consiste en l'acquisition de 4 toiles avec le système d'ancrage en vue de couvrir la cour, la cour intérieure et l'enceinte. Le montant total du projet est de 42 500 € TTC. Le projet est porté par l'association Pro Landskron.

Une subvention est sollicitée au niveau européen (Lader) via le GAL du Sundgau et l'intervention d'une collectivité territoriale est nécessaire pour rendre le dossier éligible.

Compte tenu de l'intérêt patrimonial de ce château qui contribue au rayonnement de notre territoire, vu l'accroissement des possibilités d'exploitation de ce château suite à cet investissement, il est proposé que la Porte du Sundgau apporte un soutien à hauteur de 5 000 €.

Il est également proposé que ce dossier soit soutenu dans le cadre de l'appel à projet annuel - développement local du Conseil Général du Haut Rhin.

*Madame Ott, directement concernée par le projet en tant que présidente de l'association Pro Landskron précise le projet. Elle explique que l'association loue également tous les ans un chapiteau pour tenir ses assemblées générales. Cet investissement permettra de ne plus avoir recours à cette location onéreuse. Suite à la demande d'un élu, elle précise que les toiles sont faites sur mesure et qu'elles ne pourront donc s'insérer ailleurs que dans le site du Landskron.*

*Mme Groelly souhaite savoir si cette aide vient en plus de la subvention de 3 500 € précédemment votée. Il lui est répondu par la positive, les 3 500 € ont été actés pour l'organisation des Estivales (opération de fonctionnement) et là il s'agit de verser une subvention pour l'équipement du Landskron (opération d'investissement).*

*Monsieur Pfenner se réjouit qu'un tel projet soit soutenu par la Porte du Sundgau mais il regrette que cela soit au détriment des aides aux associations et notamment au détriment des clubs de foot. Le Président reprend l'historique du dossier, la Porte du Sundgau n'a pas le droit de verser des subventions pour les mêmes objets que les communes par ailleurs, l'association bénéficiaire des subventions doit être inscrite au tribunal et présenter ses comptes. Les clubs de foot n'ont pas bénéficié de soutien l'année dernière de la Porte du Sundgau car ils n'ont pas souhaité déposer un projet et dossier administratif à cette fin. Toutes les associations du territoire sont logées à la même enseigne. Il rappelle qu'un appel à projets associatifs a été lancé et qu'un budget de 6 000 € est prévu. La commission chargée d'examiner les dossiers se réunira prochainement.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme OTT s'abstenant

**DECIDE** de verser une subvention d'équipement de 5 000 € à l'association Pro Landskron pour son projet d'équipement du Landskron avec des toiles de protection pour permettre des manifestations par tous types de temps

**PRECISE** que le versement se fera sur présentation du justificatif de l'investissement

**CHARGE** le Président de soumettre le dossier au CG 68 au titre du développement local

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

#### **2011.29 Budget Général 2011**

*Le budget général et le budget enfance ont été présentés lors de la commission finances du 21 mars 2011, un compte rendu de cette réunion a été fait et détaille les postes de dépenses. A la demande de Mme Groelly, le réalisé de l'année passée sera indiqué lors du vote des budgets.*

*Il est constaté que près de la moitié du budget général est consacré au fonctionnement du service enfance jeunesse. Le président rappelle que la décision avait été prise de mettre en œuvre cette politique et que nous savions dès le départ qu'elle serait onéreuse. Il signale que la présence des crèches est un atout pour l'attractivité de notre territoire à défaut d'équipements, les jeunes couples ne viendraient pas s'installer chez nous.*

*Nous subissons chaque année une baisse des recettes de la CAF compte tenu de la dégressivité du Contrat Enfance Jeunesse. Les élus souhaiteraient que les parents contribuent davantage à ce service. Cette solution n'est pas possible pour l'instant car les montants facturables aux parents sont plafonnés par la CAF. Le jour où l'aide de la CAF sera insignifiante, cette piste sera étudiée.*

*Monsieur OSER s'étonne qu'aucun crédit ne soit prévu pour les travaux de réhabilitation de Tom Pouce. Il lui est répondu que renseignements pris, les résultats de l'étude thermographique semblent être conformes pour un bâtiment de cet âge. Des pistes*

*ont été évoquées pour améliorer la performance thermique mais avant tout il convient de vérifier que les travaux qui sont évoqués ne sont pas contraires à la réglementation incendie et désenfumage. C'est un bâtiment complexe, il faut étudier avec précision les choses à réaliser et leur planification. Des études complémentaires seront donc réalisées dans un premier temps mais nous disposons d'un autofinancement assez important pour mobiliser les crédits nécessaires à une réhabilitation du bâtiment. De plus, vu le calendrier, et compte tenu du fait qu'il est impossible de réaliser certains travaux quand la crèche fonctionne, c'est déjà un peu tard pour programmer une intervention cet été.*

*Monsieur Billig souhaite savoir quelles pistes de travaux ont été évoquées : il lui est répondu qu'une grande partie de la déperdition de chaleur semble provenir des fenêtres : celles-ci sont en aluminium et véhiculeraient le froid et le chaud en fonction de la saison. Compte tenu que le bâtiment présente plus d'un tiers de surface vitrée, le remplacement de ces fenêtres pourrait améliorer le confort d'utilisation. Mais est-ce que l'économie réalisée en fioul sera compensée par le coût du remplacement ?*

*Les études seront donc réalisées et le conseil sera invité à en prendre connaissance.*

**OUI** les explications de Melle Frédérique Miesch relatives aux postes de dépenses et de recettes du budget général  
**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés

**APPROUVE** le Budget général 2011 de la Porte du Sundgau avec les équilibres suivants :

Dépenses de Fonctionnement 2011 : 1 250 800 €                      Recettes de Fonctionnement 2011 : 1 250 800 €

Dépenses d'Investissement 2011 : 220 035 €                      Recettes d'Investissement 2011 : 220 035 €

**PRECISE** que le budget est voté :

- sans reprise anticipée des résultats,
- sans les restes à réaliser
- par chapitre
- sans vote formel sur les opérations

**CHARGE** le Président d'effectuer toutes les modalités nécessaires.

#### **2011.30 Budget Enfance Jeunesse 2011**

**OUI** les explications de Mme Anne HOFFER relatives aux postes de dépenses et de recettes du budget Enfance Jeunesse pour l'année 2011

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés

**APPROUVE** le Budget annexe Enfance Jeunesse 2011 avec les équilibres suivants :

Dépenses de Fonctionnement 2011 : 1 110 160 €                      Recettes de Fonctionnement 2011 : 1 110 160 €

Dépenses d'Investissement 2011 : 85 123 €                      Recettes d'Investissement 2011 : 85 123 €

**PRECISE** que le budget est voté :

- avec reprise anticipée des résultats,
- avec les restes à réaliser
- par chapitre
- sans vote formel sur les opérations

**CHARGE** le Président d'effectuer toutes les modalités nécessaires.

#### **2011.31 Budget Zone d'activité d'Attenschwiller - les Forêts 2011**

**OUI** les explications de Melle Frédérique Miesch relatives aux postes de dépenses et de recettes du budget zone d'activités d'Attenschwiller pour l'année 2011

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés

**APPROUVE** le Budget annexe 2011 de la ZA d'Attenschwiller - Les Forêts - avec les équilibres suivants :

Dépenses de Fonctionnement 2011 : 320 000 €                      Recettes de Fonctionnement 2011 : 320 000 €

Dépenses d'Investissement 2011 : 86862.57 €                      Recettes d'Investissement 2011 : 86 862.57 €

**PRECISE** que le budget est voté :

- avec reprise anticipée des résultats,
- avec les restes à réaliser
- par chapitre
- sans vote formel sur les opérations

**CHARGE** le Président d'effectuer toutes les modalités nécessaires.

### 2011.32 Vote des taux d'imposition directe pour l'année 2011

**OUI** les explications données par Monsieur le Président de la Communauté de Communes Porte du Sundgau, Denis Wiederkehr précisant que les taux d'imposition sont maintenus à la même hauteur.

Il est précisé que des allocations compensatrices à hauteur de 10 409 € nous seront versées et que le produit de la CVAE estimé est de 10 947 €. En parallèle, un prélèvement au titre de la Garantie Individuelle de Ressources sera opéré pour un montant de 84 620 €. Aussi, le produit attendu pour l'équilibre du budget s'élève à 478 440 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité

**VOTE** les taux pour l'année 2011 comme suit :

	Base Prévisionnelle	Taux	produit attendu
Taxe habitation	10 119 000	3.07	310 653 €
Taxe foncière	6 937 000	2.47	171 344 €
Taxe foncière non bâti	345 900	11,97	41 404 €
Cotisation foncière des entreprises	610 100	3	18 303 €
			<b>541 704 €</b>

**CHARGE** Monsieur le Président de réaliser toutes démarches utiles

### 2011.33. Echange de terrain avec la Commune d'Hagenthal le Haut

Monsieur le Président expose que lors de l'élaboration du projet gendarmerie, la Commune d'Hagenthal le Haut avait proposé lors de l'élaboration du projet gendarmerie de céder au prix de 45 000 € la parcelle communale contiguë qu'elle possédait à la Porte du Sundgau. Cette offre avait été déclinée par l'intercommunalité car l'opération gendarmerie pesait déjà lourdement sur les finances intercommunales.

Une option d'échange avait été actée entre la Commune d'Hagenthal le Haut et la Porte du Sundgau afin que chacune des parties dispose d'un terrain exploitable en totalité.

Monsieur le Président informe le Conseil qu'il a proposé par courrier en date du 16 mars 2011 de faire l'acquisition de la parcelle communale de 9 ares car les finances communautaires permettaient de supporter cette dépense et que cette réserve foncière aurait permis de répondre favorablement à la gendarmerie dans le cadre d'une éventuelle augmentation de capacité du site d'Hagenthal le Haut.

La commune d'Hagenthal le Haut a fait savoir qu'elle avait pris d'autres engagements sur ce terrain et qu'elle ne souhaitait pas les remettre en cause.

**Vu** la délibération du conseil communautaire du 2 novembre 2009 adoptant le projet de morcellement sur la commune d'Hagenthal le Haut

**Vu** le procès-verbal d'arpentage établi par le géomètre Frantz

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte d'échange de terrain entre la Porte du Sundgau et la Commune d'Hagenthal le Haut.

**PRECISE** que la Commune d'Hagenthal le Haut échange la parcelle 283/7 d'une superficie de 2.92 avec la parcelle 285/6 d'une superficie de 2.92 ares appartenant à la Porte du Sundgau. Les 2 parcelles sont localisées sur le ban communal d'Hagenthal le Haut

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

### 2011.34 Demandes de subvention - acquisition d'un deuxième minibus pour le service enfance jeunesse et pour le fonctionnement des services périscolaires

Monsieur le Président expose que la Porte du Sundgau a souhaité œuvrer pour le développement des services en direction de population par la création de structures d'accueil petite enfance, la mise en place d'un relais assistantes maternelles, la création d'un service jeunesse chargé de mettre en place des animations en direction des jeunes durant les périodes scolaires...

En parallèle, les communes ont lancé des projets de périscolaire afin de répondre aux besoins des parents et éviter des fermetures de classe.

Bien que réalisées et gérées par les communes, ces structures ont été réfléchies à l'échelle intercommunale et implantées de sorte à pouvoir répondre aux demandes des villages environnants. La problématique à résoudre

pour l'intercommunalité est de permettre la fréquentation de ces structures en organisant une logique de transport.

Il est rappelé qu'en 2008, la Porte du Sundgau a fait l'acquisition d'un minibus afin de permettre, entre autres, le transport des enfants de Michelbach le Bas vers Ranspach le Bas. Cette acquisition avait été soutenue via la DDR, la CAF et la charte de développement local du Conseil Général. Aujourd'hui, un besoin de navettes complémentaires apparaît et il est nécessaire de disposer d'un véhicule supplémentaire.

Il précise que dès l'origine, les élus avaient imaginé l'acquisition d'une flotte de 3 minibus pour répondre aux besoins du territoire. Il s'agit donc simplement de déployer les véhicules comme prévus initialement.

Le montage de l'opération est donc le suivant : l'achat du véhicule est opéré par la Porte du Sundgau qui le met à disposition des centres périscolaires durant les temps scolaires et durant les vacances scolaires le véhicule est utilisé par le service enfance jeunesse pour proposer des animations (piscines, animations diverses....)

Le budget est de 28 000 € HT et des subventions à hauteur de 60% sont attendues.

*Mme Bubendorff fait remarquer qu'il serait judicieux que ce véhicule soit équipé pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Les services feront des recherches en ce sens.*

*Recherches faites : l'équipement TPMR pour un minibus coûte 8 000 € HT, l'équipement de 400 kg entraînera une consommation en carburant supplémentaire et condamne le coffre (chose qui peut être gênante lorsque le véhicule est utilisé pour les séjours). Il est plus opportun pour l'heure d'envisager le recours au TAD (qui est organisé pour l'accueil des personnes en fauteuil) et cette solution présente l'avantage de donner du travail à une petite entreprise.*

*La demande au titre de la DETR et du CG est donc effectuée pour un minibus « classique »*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité,

**ACTE** le principe d'acquiescer un deuxième minibus

**SOUHAITE** que la question du transport de personnes handicapées moteurs soit étudiée afin qu'elles puissent avoir accès dans les mêmes conditions que les autres personnes aux services et activités de la Porte du Sundgau

**AUTORISE** Monsieur le Président à déposer des demandes de subvention pour l'acquisition de ce véhicule de type minibus au titre de la DETR, auprès du Conseil Général du Haut Rhin et de la CAF

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires et de prévoir les crédits budgétaires correspondants

### 2011.35 Versement d'une subvention de fonctionnement - Service Info Jeunes 2011

Vu la demande du service info jeunes d'obtenir une subvention de fonctionnement à hauteur de 3200 € pour l'année 2011.

Vu l'intérêt de la Porte du Sundgau de contribuer à cet organisme qui aide les jeunes à trouver un emploi et à se former,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2011 de 3200 € pour le fonctionnement du Services Info Jeunes

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

### 2011.36 ZAE Les Forêts à Attenschwiller - Création d'un comité de pilotage

Vu le cahier des charges de cession de la ZA les Forêts approuvé par le conseil communautaire en date du 7 février 2011 qui prévoit la création d'un comité de pilotage qui a pour mission de :

- Veiller au respect des réglementations en vigueur et à l'application du présent cahier des charges et du règlement du lotissement et du POS
- Avant la cession du terrain d'assiette du projet, les acquéreurs des lots devront présenter au comité de pilotage de la zone l'ensemble du projet urbanistique et architectural. **Ce n'est qu'à la présentation d'un dossier de permis de construire déposé que la décision de cession sera prise. Exceptionnellement, la cession d'un terrain attenant à une entreprise de la zone ou à un riverain de la zone pourra être autorisée sans présentation d'un dossier de permis de construire.**
- Si un permis de construire modificatif ou une déclaration de travaux venait à être déposé, l'avis du comité de pilotage serait nécessaire et préalable à son dépôt.

Vu la nécessité de définir la composition du comité de pilotage afin qu'il puisse se réunir et examiner les dossiers des entreprises candidates à l'installation.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité,

**APPROUVE** la composition du comité de pilotage de la ZA les Forêts comme suit :

- Denis Wiederkehr
- Catherine Bubendorff
- Fernand Schmitt
- Un représentant de la CCI
- Un représentant de la Chambre des Métiers
- Un représentant du CAHR

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

### 2011.37. ZA les Forêts - Autorisation de vendre des parcelles à la SCI ATTEN pour l'implantation de la Sté VOGEL Sarl

Monsieur le Président expose que les travaux de viabilisation de la zone d'activités d'Attenschwiller « Les Forêts » sont achevés et que différents entrepreneurs ont déjà pris des contacts pour envisager une implantation sur ce site.

Le premier dossier concret présenté au Conseil Communautaire est celui de l'entreprise de Charpente Couverture VOGEL basée à Héisingue qui souhaite rejoindre le site d'Attenschwiller pour disposer de plus d'espace. Son investissement à Attenschwiller s'accompagne d'un renforcement de son équipe salariée.

Le CAHR a conseillé cette entreprise dans cette démarche et l'entreprise qui vient de déposer un dossier auprès de la Région Alsace pour une aide financière pour ce projet.

Cette entreprise souhaite que son déménagement sur le site d'Attenschwiller soit effectif à la fin de l'année 2011. Le Président propose donc, pour ne pas retarder l'instruction du dossier, que le conseil communautaire donne un avis favorable à la cession foncière - sous réserve de l'accord favorable du comité de pilotage de la zone. Il précise que le dossier de permis de construire a été déposé ce jour en Mairie d'Attenschwiller.

Le Président expose que la SCI souhaite faire l'acquisition de 4 lots pour une surface de 96.53 ares. De manière dérogatoire au cahier des charges, il souhaite que la SCI bénéficie du prix de vente de 2 500 HT l'are qui correspond normalement au prix de vente pour une superficie supérieure ou égale à 100 ares.

**Considérant** que la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau est propriétaire des terrains de la ZAE « Les Forêts » à Attenschwiller

**Vu** le courrier du 30 mars 2011 de la SCI ATTEN qui souhaite faire l'acquisition des lots 8,9, 10 et 11 de la ZAE les Forêts pour une superficie totale de 96.53 ares en vue d'y implanter les activités de la SARL Vogel spécialisée dans les travaux de charpente - couverture - maison à ossature bois actuellement basée à Héisingue - 45 Rue de Folgensbourg

**Vu** le cahier des charges de cession des terrains de la ZAE Les Forêts approuvés par le conseil communautaire le 7 février 2011

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à l'unanimité**

**APPROUVE** la vente des lots 8,9,10 et 11 de la ZAE « Les Forêts » d'une superficie totale de 96.53 ares au prix de 2 500 € HT l'are, soit 241 325 € HT à la SCI ATTEN représentée par Monsieur Romain VOGEL, représentant légal, domicilié 45 Rue de Folgensbourg à 68220 HESINGUE

**RAPPELLE** que conformément au cahier des charges de cession des terrains, dit que Maître Hassler Jean-Marc, Notaire à Wittelsheim est chargé de rédiger les actes de cession

**ACCEPTE** qu'il soit dérogé au prix de vente fixé dans le cahier des charges de cession des terrains voté le 7 février 2011 car la superficie acquise par la SCI ATTEN est proche d'un hectare et qu'il s'agit de la première vente pour cette zone « Les Forêts »

**PRECISE** que l'acquéreur s'acquittera de tous les frais, droits et émoluments inhérents à cette cession.

**PRECISE** que les opérations budgétaires seront inscrites au budget 2011 de la ZA par Décision modificative.

**AUTORISE** le Président à signer l'acte notarié et tous documents s'y rapportant.

### 2011.38 Versement d'une subvention de fonctionnement - Maison de l'Emploi du Pays

Il est exposé que la Porte du Sundgau a participé au fonctionnement de la Maison de l'Emploi sur la période 2007 à 2010 dans le cadre d'une convention de financement.

Il est demandé à la Porte du Sundgau pour l'année 2011 de verser la même participation qu'en 2010, soit 4295 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'unanimité des suffrages exprimés,

**DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement pour l'année 2011 de 4295 € pour le fonctionnement de la Maison de l'Emploi du Pays de St Louis et du Sundgau.

**CHARGE** le Président de régler toutes les modalités nécessaires.

#### 2011.39 Convention de mise à disposition de personnel avec la commune d'Attenschwiller

Monsieur le Président expose que le conseil a approuvé la création d'un poste en CUI pour renforcer le service environnement - déchetterie durant la période printanière et estivale pour une durée hebdomadaire de 20 heures. En parallèle, la commune d'Attenschwiller souhaite également renforcer son équipe communale durant cette période.

Il est donc proposé que la Porte du Sundgau engage une personne en CUI sur un temps complet et la mette ensuite à disposition de la Commune d'Attenschwiller à hauteur de 15 heures hebdomadaires.

La Commune d'Attenschwiller remboursera la Porte du Sundgau pour les frais engagés (Formation, salaires et charges...)

Une convention explicitant les modalités précises de la mise à disposition sera donc signée entre la Porte du Sundgau et la Commune d'Attenschwiller

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, à l'Unanimité des suffrages exprimés, Monsieur Fernand ROTH s'abstenant **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir entre la Porte du Sundgau et la Commune d'Attenschwiller pour la mise à disposition d'un ouvrier d'entretien pour la période du 6 avril 2011 au 5 octobre 2011 pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

**CHARGE** Monsieur le Président de régler toutes modalités utiles

#### 2011.40. Banque de matériels : Conditions de mise à disposition

Il est exposé que la Porte du Sundgau dispose d'un parc de matériels qu'elle met à disposition des communes et des associations.

Jusqu'à présent, le vidéo-projecteur, l'ordinateur portable ainsi que l'écran de projection étaient réservés à l'usage des communes. Vu la demande des associations, il est proposé qu'elles puissent également emprunter le vidéoprojecteur et un ordinateur portable.

Il ne sera pas demandé de caution pour ce matériel, ni de frais de location mais en cas de détérioration du matériel, il sera demandé à l'association de payer les frais de réparation du matériel emprunté.

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à l'unanimité**

**ACCEPTE** les conditions de prêt aux associations du territoire du vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable

**CHARGE** le Président de réaliser toutes formalités nécessaires

Le Président informe également l'assemblée des principaux marchés passés en 2010 par la collectivité.

#### **Marchés de Travaux Attribués par la Communauté de Communes Porte du Sundgau - au cours de l'année 2010 - Montant supérieur à 4 000 € HT**

Objet du Marché	Entreprise	Ville	Budget	Montant HT
Fourniture et Pose de Stores -Loustics	Wettig		Enfance	10 535,12
Démolition de la Caserne de Gendarmerie	Wiedmer	FOLGENSBOURG	Général	13 000,00
Création/Rénovation Sites de Déchets Verts	Wiedmer	FOLGENSBOURG	OM	38 567,10
Création/Rénovation Sites de Déchets Verts	Wunschel	CHATENOIS	OM	
Modification système chauffage - Tom Pouce	Muller Thierry	RANSPACH-LE-HAUT	Général	3 641,76
Dallage terrasse des deux Multi-Accueil	Rénovation des 3F	LEYMEN	Enfance	4 013,41
Modification Ouvertures des Conteneurs de Tri	Sirmat		OM	3 970,00
Automatisation Portail Déchetterie Leymen	Matrol		OM	4 099,00
Alimentation électrique de la ZA	ERDF	DIJON	ZA	17 997,88

Construction de la gendarmerie d'Hagenthal le Bas - Hagenthal le Haut					
LOT N°1	Fondations Spéciales	Keller Fondations	DUTTLENHEIM	Général	57 550,00
LOT N°2	VRD	TP3F	BLOTZHEIM	Général	103 000,00
LOT N°3	Gros Œuvres	Joacquin Armindo	STE CROIX EN PLAINE	Général	304 411,52
LOT N°4	Charpente	Gutzwiller & Fils	OLTINGUE	Général	54 337,00
LOT N°5	Couverture/Zinguerie	Christophe Behra	KIRCHBERG	Général	63 500,00
LOT N°6	Etanchéité	SMAC	WITTENHEIM	Général	25 000,00
LOT N°7	Menuiserie Extérieure	Fermetures Vitale	RIXHEIM	Général	43 000,00
LOT N°8	Stores Intérieurs	INTER' STORES	HABSHEIM	Général	503,00
LOT N°9	Chape	Polychape	COLMAR	Général	10 650,00
LOT N°10	Menuiserie Intérieure	Meyer Eric	MORSCHWILLER/BAS	Général	35 033,57
LOT N°11	Plâtrerie	Stepec	WITTELSHEIM	Général	46 500,00
LOT N°12	Serrurerie	Roman Sarl	RANSPACH-LE-BAS	Général	49 509,60
LOT N°13	Portes Palières	3A Serrurerie	LUTTERBACH	Général	7 500,00
LOT N°14	Portes de garage	Roman Sarl	RANSPACH-LE-BAS	Général	3 388,00
LOT N°15	Garde-Corps	Roman Sarl	RANSPACH-LE-BAS	Général	12 099,30
LOT N°16	Electricité	CET	BURNHAUPT LE HAUT	Général	76 000,00
LOT N°17	VMC	Christen	HESINGUE	Général	7 800,05
LOT N°18	Chauffage	Christen	HESINGUE	Général	91 100,00
LOT N°19	Sanitaire	Christen	HESINGUE	Général	50 800,00
LOT N°20	Carrelage	LUTTRINGER	GEISHOUSE	Général	15 855,42
LOT N°21	Revêtements de Sol	Alsasol	BOLLWILLER	Général	29 988,74
LOT N°22	Peinture	VLYM	BARTENHEIM	Général	24 000,00
LOT N°23	Isolation Extérieure	Joacquin Armindo	STE CROIX EN PLAINE	Général	64 000,00
LOT N°24	Bardage	Joacquin Armindo	STE CROIX EN PLAINE	Général	8 400,00
LOT N°25	Echaffaudage	Echaf Service	BARTENHEIM	Général	10 000,00
LOT N°28	Espaces Verts/Aménagements extérieurs	Jacky Schoeffel	HAGENTHAL LE BAS	Général	21 200,00

Total 1 310 950,47

**Marchés de Services**  
**Attribués par la Communauté de Communes Porte du Sundgau - au cours de l'année 2010 -**  
**Montant supérieur à 4 000 € HT**

Objet du Marché	Entreprise	Ville	Budget	Montant HT
Diagnostics Accessibilité voirie et espaces publics	Bureau Véritas Bureau	DIDENHEIM	Général	25 080,00
Diagnostics Accessibilité des Bâtiments communaux	Qualiconslt	ENTZHEIM	Général	12 500,00
Collecte et valorisations du Verre	Sté Recycal	RIBEAUVILLE	OM	21 250,00
Maintenance Informatique et Téléphonique	OCI	SAUSHEIM	Enfance	
Maintenance Informatique et Téléphonique	OCI	SAUSHEIM	Général	4 043,00
Maintenance Informatique et Téléphonique	OCI	SAUSHEIM	OM	
Assurance des Bâtiments et RC	Groupama	SCHILTIGHEIM	Enfance	
Assurance des Bâtiments et RC	Groupama	SCHILTIGHEIM	Général	6 378,58
Assurance des Bâtiments et RC	Groupama	SCHILTIGHEIM	OM	
Mise à disposition de personnel-Animation	FDFC	MULHOUSE	Jeunesse	38 699,50
Mission d'accompagnement-Politique Jeuness	FDFC	MULHOUSE	Jeunesse	4 264,21
Assurance Statutaire du Personnel	Gras Savoye	METZ	Général	16 824,75

Assurance Statutaire du Personnel	Gras Savoye	METZ	Enfance	
Collecte en apport volontaire matériaux recyclables	Schroll	COLMAR	OM	132 925,00
Assurance Dommage Ouvrage - Gendarmerie	SMABTP	Schilitgheim	Général	12 908,70
Conception des supports de communication	SOFERIC	COLMAR	OM	
Conception des supports de communication	SOFERIC	COLMAR	Général	9 744,54
Conception des supports de communication	SOFERIC	COLMAR	Jeunesse	

TOTAL 284 618,28

**Marchés de Fournitures**  
Attribués par la Communauté de Communes Porte du Sundgau - au cours de l'année 2010 -  
Montant supérieur à 4 000 € HT

Objet du Marché	Entreprise	Ville	Budget	Montant HT
Nouvelle installation téléphonique Crèche Tom Pouce vidéoprojecteur et ordinateurs portables	OCI	Sausheim	Enfance	6872,68
	OCI	Sausheim	Général	
Achat d'un véhicule d'occasion	Garage LEDY	SAINT-LOUIS	Général	6 938,14
Fournitures des Dossiers de Consultations - Gendarmerie	COPY FLASH	MULHOUSE	Général	4 625,23
Fioul pour les bâtiments de la ComCom	Bertelé	HEGENHEIM	Enfance	10 802,33
Fioul pour les bâtiments de la ComCom	Bertelé	HEGENHEIM	Général	
Fourniture de conteneurs enterrés de Tri - Leymen	Pontigga		OM	23 060

TOTAL 45 425,70

**Au titre des points divers :**

Monsieur Schmitt informe les membres que Monsieur Delmond, nouveau Conseiller Général se propose d'accueillir le conseil communautaire lors d'une de ses prochaines réunions.

- OTT Danièle

- WOHLFARTH Denise

- MULLER Hubert

- SCHMITT Fernand,

- FELZHALB Bernard

- BUBENDORFF Catherine

- HATTSTADT Viviane

- CHENUT Emmanuel

- GROELLY Caroline

- OSER Patrick
- BAUMGARTNER Paul
- ROHMER Cathy
- PFENDLER Pierre
- ROTH Fernand
- WEIDER Fabien
- MERTZ Véronique
- UEBERSCHLAG André
- KEMPF Christine
- RUNSER Monique
- BILLIG Jean-Paul
- LATSCHA Martine
- WOLGENSINGER André,
- WIEDERKEHR Denis